

**Le recensement agricole 2000 a débuté au mois d'octobre 2000** et s'est terminé en mars 2001. Il a été réalisé par des enquêteurs qui ont interrogé directement les chefs d'exploitation pour remplir les questionnaires. Il porte sur toutes les superficies (agricoles ou non) dont a disposé l'exploitation au cours de la campagne 1999-2000 (du 1<sup>er</sup> novembre 1999 au 31 octobre 2000).

L'**exploitation agricole** est une unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes : elle produit des produits agricoles ; elle atteint ou dépasse une certaine dimension (1 ha, 1 animal reproducteur...) ; elle est soumise à une gestion courante indépendante.

### > La population agricole

Le **chef d'exploitation** est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Il s'agit de la personne qui prend les décisions au jour le jour. Les autres personnes physiques participant à la gestion courante sont des **coexploitants**.

La **population familiale** comprend les membres de la famille vivant avec le chef ou un coexploitant, qu'ils travaillent ou non sur l'exploitation. Y sont également inclus les membres de la famille ne vivant pas avec le chef ou un coexploitant mais qui fournissent un travail régulier sur l'exploitation.

Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les **salariés permanents** sont toutes les personnes non membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (non comptées dans la population familiale) occupées régulièrement sur l'exploitation à temps complet, ou à temps partiel, au cours de la campagne 1999-2000.

Les **salariés saisonniers** sont des personnes qui ont travaillé à temps plein, ou à temps partiel, sur l'exploitation pendant une partie seulement de la campagne 1999-2000.

Afin de mesurer la **quantité de travail** fournie, le temps de travail de chaque personne intervenant sur l'exploitation est calculé en UTA (Unité de travail annuel). Une UTA est égale à une personne à temps complet.

### > L'utilisation du sol, les cultures et le mode de faire-valoir

La **superficie agricole utilisée (SAU)** comprend les grandes cultures (céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages...), les superficies toujours en herbe, les légumes frais et pommes de terre, les fleurs, les cultures permanentes (vignes, vergers...), les jachères et les jardins et vergers familiaux.

La **superficie totale** comprend en plus les sols des bâtiments et cours, les peupleraies en plein, les bois et forêts de l'exploitation, les landes non productives, les friches et les territoires non agricoles de l'exploitation.

Les terres constituant la SAU peuvent, soit être la propriété de l'exploitant (faire-valoir direct), soit être mises à la disposition par un propriétaire pour une période donnée (fermage...).

La **superficie fourragère principale (SFP)** correspond à la somme de toutes les superficies supportant des plantes fourragères en culture principale (maïs fourrage, plantes sarclées fourragères, prairies, superficies toujours en herbe).

Le **gel industriel** comprend les cultures produites à des fins non alimentaires.

Les surfaces concernées font l'objet d'un contrat et sont comptabilisées dans les surfaces en jachère rendues obligatoires par la Pac.

### > Le cheptel

Tous les animaux présents le jour du passage de l'enquêteur sont recensés. Pour les espèces dont la production a un caractère saisonnier très marqué